TL1430-15

A PAZ é POSSíVEL EM TIMOR-LESTE
Rua de Campolide, 215-4d
1000 Lisboa -PORTUGAL-

Intervention de Ana Martins Nunes

---

au nom de A Paz é possível em Timor-Leste.

Comité de Décolonisation des Nations-Unies

New-York, le 12 août 1988

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je salue les membres de cette Commission qui analyse le cas des territoires qui n'ont pas encore été décolonisés. Parmi eux se trouve le Timor Oriental colonisé par le Portugal jusqu'en 1974 et occupé militairement par l'Indonésie depuis 1975.

A la fin du mois de décembre 1987, celui qui était alors commandant en chef des Forces Armées indonésiennes et qui est aujourd'hui Ministre de la Défense, **le général Benny Murdani**, affirmait la volonté indonésienne de promouvoir des programmes de développement au Timor Oriental, -je cite-

"pour qu'ils sachent que nous ne sommes pas là pour les coloniser ou les convertir" -fin de citation-

(voir Jakarta Post - 31/12/87)

Ce n'est assurément pas le sentiment des timorais qui à la même époque affichaient et répandaient des tracts à Dili réclamant le départ des indonésiens et l'accès à **"l'autodétermination et indépendance"**.

Les programmes de développement indonésiens, pas plus que ceux de pays de l'hémisphère-nord à d'autres époques, ne pourront venir à bout de cette volonté généralisée de tous les peuples, d'être maîtres chez eux.

D'ailleurs, c'est la guerre plus que le développement qui marque la vie présente des timorais. **Le Conseil Presbytéral de Dili**, qui constitue avec et autour de l'évêque, la plus haute structure représentative de l'Eglise catholique du territoire, écrivait en 1985 dans un document destiné au Gouvernement indonésien, -je cite-

"Nous constatons que le Gouvernement indonésien a entrepris le développement dans divers secteurs de la vie sociale au Timor Oriental comme l'enseignement, l'agriculture, les communications, les transports et la santé. Toutefois depuis 1975 et jusqu'à maintenant le peuple du Timor Oriental souffre les horreurs de la guerre, une guerre qu'il ne veut pas".

Comme représentante d'une organisation chrétienne je me permettrai de faire une longue citation de ce document parce qu'il représente non seulement la position de l'Eglise du Timor Oriental mais traduit aussi les sentiments de la plus grande partie des timorais qui, cela est bien connu, ont depuis douze ans manifesté une grande confiance et adhésion à l'Eglise et au clergé présent au Timor Oriental.

-je cite-

"Penchons-nous sur la réalité des faits.(...) La date du 25 avril 1974 (renversement de la dictature au Portugal) a donné au peuple du Timor Oriental l'opportunité d'exercer ses droits inaliénables de liberté en vue de choisir son propre destin.

"En se basant sur ce droit, reconnu par le Gouvernement portugais et défendu par les Nations-Unies, trois partis politiques principaux se sont constitués, chacun avec son idéal politique propre, en vue de l'exercice de ce droit. Malgré les efforts de tous pour trouver une solution qui sauvegarde l'identité du peuple timorais, les divergences s'accentuèrent jusqu'au conflit armé. Ce conflit, que certains prétendent décrire comme une guerre fratricide, a évolué vers une guerre où les partis initialement concernés se trouvent face-à-face avec une armée régulière, l'armée du Gouvernement indonésien qui a la supériorité des armes.

"Après neuf ans d'occupation de cette partie du territoire par le Gouvernement indonésien, que le même Gouvernement considère partie intégrante de la Nation indonésienne, la guerre, que l'on prétend faire passer pour une guerre civile, continue...

"Si nous considérons l'insécurité constante des populations de nombreuses zones du territoire, l'exode continuel des timorais, les permanentes migrations internes vers les 'resettlements' forcés, les obstacles à la circulation de la population, devant de tels faits nous pensons qu'il est temps de se demander : tout cela est-il seulement dû à un groupe ou minorité obstiné, ou révèle-t-il quelquechose de plus profond sur l'exigence des droits fondamentaux d'un peuple ?

"L'Eglise pense que le peuple du Timor Oriental se sent lésé dans ses droits humains fondamentaux. Parmi ces droits il y a celui du peuple du Timor-Oriental orienter et diriger son propre destin. Il s'agit en vérité, de gérer son destin selon son identité propre.

"Le Gouvernement indonésien part du principe que le peuple de Timor a déjà exercé son droit à l'autodétermination. L'Eglise pourtant, considère que les conditions nécessaires à cet évènement ne se sont pas vérifiées, c'est une des causes qui expliquent l'angoissante situation vécue par le peuple timorais durant ces neuf dernières années".

Vous excuserez, M. le Président, cette longue citation, mais il m'a semblé opportun que le point de vue de cette Eglise qui accompagne le peuple dans ses souffrances et ses aspirations, soit ici entendu .

Les autorités indonésiennes sont conscientes du lien profond qui unit l'Eglise et la population du Timor Oriental. Pour briser cette relation elles ont utilisé tantôt le bâton, tantôt la carotte. Si des prêtres sont encore soumis à des interrogatoires policiers (P.Leão et P.Cunha en décembre 1987 à Dili) ou à des violences physiques (Frère Ribeiro à Lospalos), d'autre part sont offertes à l'Eglise des possibilités de subsides pour la construction de temples ou d'écoles.

N'ayant pas obtenu les résultats espérés les autorités cherchent à 'indonésianiser' l'Eglise comme elles l'ont fait pour les autres secteurs de la vie timoraise. Voici trois exemples :

1- Les autorités indonésiennes ont demandé ou fait demander l'intégration du diocèse de Dili dans la Conférence Episcopale d'Indonésie. Le Vatican a fermement repoussé cette prétention, en septembre dernier encore le **Nonce Apostolique à Djakarta** a justifié ce refus -je cite- **"Cela équivaudrait à reconnaître implicitement sa dimension indonésienne" et le Vatican, dit Mgr Canalini, "ne peut pas faire cela".** (voir Suara Pembaruan 21/9/87)

2- Les restrictions mises par les autorités indonésiennes au retour des prêtres timorais exilés et à l'entrée de missionnaires étrangers ont obligé l'évêque du diocèse à faire appel à des prêtres et religieuses indonésiens; un tiers des religieuses travaillant aujourd'hui au Timor Oriental sont indonésiennes ce qui n'est pas exempt de conséquences, comme le montre l'exemple de l'école de catéchistes.

3- Le diocèse de Dili avait une école de catéchistes qui a dû fermer ses portes lors de l'invasion. Pour la rouvrir l'évêque manquait de fonds et de personnel. Des religieuses indonésiennes ont alors pris la direction de l'école et offert des catéchismes en langue indonésienne tandis que le catéchisme en langue locale (tetum) a été abandonné... par manque de ressources pour le ré-imprimer.

Monsieur le Président,

Si **le Pape Jean Paul II** s'est vu le 14 décembre 1987 obligé de réclamer au nouvel ambassadeur indonésien auprès du Saint-Siège, le respect pour **"l'identité ethnique, religieuse et culturelle du peuple du Timor Oriental"** dans les termes qu'il avait déjà utilisé en recevant son prédécesseur en 1984, cela prouve que cette identité continue à être bafouée.

Nous pensons que l'identité timoraise ne pourra être véritablement respectée que lorsque ce peuple pourra lui-même, comme le demande l'Eglise du Timor Oriental, **"gérer son destin selon sa propre identité".**

Nous espérons que la communauté internationale favorisera la recherche des voies qui conduiront à cette solution et que cette Commission augmentera ses efforts pour que le Timor Oriental puisse parfaire sa décolonisation.

Je vous remercie de votre attention.

Ana Martins Nunes